

00358

OCDE/OECD

Organisation de Coopération
et de Développement Economiques

Organisation for Economic
Co-operation and Development



CILSS

Comité permanent Inter-Etats
de Lutte contre la Sécheresse
dans le Sahel

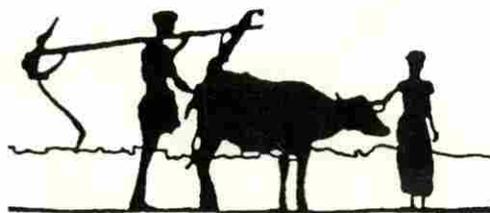
Permanent Inter-State Committee
for Drought Control in the Sahel

CLUB DU SAHEL



Rapport Final de la Rencontre Nationale sur la Gestion des Terroirs au Cap-Vert

São Jorge, Cap-Vert
3-5 octobre 1990



Juillet 1991
SAH/D/91/380

Diffusion générale
Or.Fr.

Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 400 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes-rendus de réunions.
- Bulletin d'information semestriel, diffusé à 2500 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

*CIRAD/CIDARC - Service IST
Avenue du Val de Montferrand
BP 5035 10-5
34032 MONTPELLIER cedex - France
Téléphone : (33) 67-61-58-00*

Asie

*Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichiguya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81) 3-269-32-01*

Amérique du Nord

*Centre Sahel - Université Laval (local 0407)
Pavillon Jean-Charles de Koninck
QUEBEC - Canada GLK 7P4
Téléphone : (1-418) 656-54-48*

Afrique

*RESADOC - Institut du Sahel
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223) 22-21-78*

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international sur le Sahel, qui s'appuiera sur les quatre pôles géographiques ci-dessus.

CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire constitué par le Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus, ainsi qu'à Paris à l'adresse suivante :

Centre de Développement de l'OCDE
Melle Isabelle Cornélis (Bibliothèque)
94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club du Sahel et le Centre de Développement de l'OCDE pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Cette base de données tourne sur MICRO-ISIS, logiciel développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

Club du Sahel - OCDE
2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16 - France
Téléphone : (33-1) 45-24-82-00
Télex : F620160 OCDE Paris
Téléfax : (33-1) 45-24-90-31



Rapport Final de la Rencontre Nationale sur la Gestion des Terroirs au Cap-Vert

São Jorge, Cap-Vert
3-5 octobre 1990

Réunion organisée par le
Ministère du Développement Rural et de la Pêche (MDRP),
République du Cap-Vert
avec l'appui du CILSS et du Club du Sahel

Mots clés : organisations paysannes - participation locale - conservation des eaux et des sols - gestion des terroirs - promotion des femmes - coopération internationale - décentralisation - organisations non gouvernementales - Cap-Vert

Les idées exprimées et les faits exposés dans cette publication le sont sous la responsabilité de leur(s) auteur(s) et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS.

1 - PHASE PREPARATOIRE

La longue phase préparatoire de la Rencontre sur la gestion du terroir au Cap-Vert a abouti à :

1.1. L'élaboration des documents d'appui.

En effet, quatre documents avaient été spécifiquement rédigés pour la rencontre, à savoir :

- a) CAP-VERT : DESERTIFICATION, REFLEXIONS - une approche participative, élaborée par Isabel Spencer Barbosa et Oswaldo de Oliveira Cruz ;
- b) ORGANISATIONS RURALES ET DEVELOPPEMENT AU CAP-VERT, élaboré par Claudio Alves Furtado ;
- c) LA FEMME CAPVERDIENNE EST-ELLE EN 1990 PARTENAIRE DU DEVELOPPEMENT, élaboré par Cristina Duarte et Marie Monimart ;
- d) BILAN ET PERSPECTIVES DE LA CONSERVATION DES EAUX ET DU SOL AU CAP-VERT, élaboré par Chris Reij ;
- e) SYNTHESE GLOBALE DES DOCUMENTS PREPARATOIRES, résultant des deux premières rencontres et des contributions complémentaires des consultants Jacinto Santos et Marie Monimart.

En guise de documents complémentaires d'appui à la Rencontre, il faut mentionner le résumé du document de 1989 du GER/MDRP intitulé "Préservation et valorisation du système socio-écologique capverdien : une démarche participative", élaboré lors de la Rencontre régionale de Ségou et la synthèse des documents a) et b) mentionnés ci-dessus

1.2. Préparation des représentants des organisations rurales

La rencontre préparatoire avec tous les représentants des organisations rurales a eu lieu le 1er octobre à S. Jorge. Les objectifs de la rencontre étaient d'une part de relever les objectifs et la méthodologie proposée, d'autre part, de créer des conditions psychologiques permettant de favoriser une plus grande participation des populations à la gestion des terroirs au Cap-Vert.

2 - ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

Comme prévu, la rencontre s'est déroulée en sessions plénières et en ateliers. Après présentation de la synthèse globale des documents préparatoires, on a procédé à la constitution des ateliers. La proposition initiale de constitution de 3 groupes de travail a été retenue :

- 1. PARTICIPATION DES POPULATIONS A LA GESTION DES TERROIRS*
- 2. TECHNIQUES DE CONSERVATION DES EAUX ET DU SOL EN CE QUI CONCERNE LA GESTION DES TERROIRS*
- 3. CONCEPT ET PROBLEMATIQUE DU TERROIR AU CAP-VERT*

Nous avons été agréablement surpris de noter que les techniciens présents à la Rencontre ne discutaient pas les techniques proprement dites mais considéraient comme thèmes plus importants l'appropriation des techniques et la participation des populations aux travaux de conservation des eaux et du sol et aux travaux d'entretien, dans une approche "gestion des terroirs".

En conséquence, deux groupes de travail se sont formés : un sur la "Participation des populations à la gestion des terroirs, l'autre sur "La gestion du terroir", subdivisé en 2 sous-groupes.

3 - APPRECIATION GENERALE

Le dialogue instauré entre les acteurs présents à la rencontre est le plus important des résultats obtenus. Au cours de ce dialogue, on a noté un large consensus ainsi que plusieurs contradictions qui reflètent la complexité de la problématique de la gestion du terroir au Cap-Vert. Tous les participants ont pu librement s'exprimer et présenter leurs expériences en relevant les conflits résultant de l'utilisation des ressources par les paysans et de la valorisation de celles-ci par l'Etat.

Les orientations et les pistes lancées constituent une base prometteuse pour une amorce de continuité, aussi bien en ce qui concerne l'approfondissement des réflexions

relatives au concept du terroir au Cap-Vert que la promotion et/ou l'appui des expériences concrètes de gestion ou de co-gestion des terroirs.

Il serait intéressant, à l'instar du Comité de suivi des orientations de Ségou auprès du CILSS/Club du Sahel, de créer au Cap-Vert un comité similaire qui encourage et anime la réalisation de recherches appliquées, d'une part, et les expériences de gestion des terroirs d'autre part.

Des programmes spéciaux pourraient être conçus et exécutés en collaboration avec les services du MDRP, les organisations non-gouvernementales locales, les associations et coopératives ou à travers les projets spécifiques.

Praia, Octobre 1990

4 - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

1. Sur la participation des populations à la gestion du terroir

A l'issue des débats, aussi bien dans les groupes de travail qu'en sessions plénières, nous sommes parvenus à un large consensus sur l'importance de la participation des populations sous forme individuelle et collective, cette dernière s'obtenant à travers les coopératives, les associations et les projets de développement de lutte contre la désertification et de gestion des terroirs.

Nous avons également constaté que les organisations rurales ont joué un rôle positif dans les activités de conservation des eaux et du sol et dans la gestion des terroirs au Cap-Vert. Les types de structures de participation suivants ont été identifiés :

- *Coopératives et associations*
- *Projets de développement*
- *Organisations non-gouvernementales d'appui au développement*

Entre-temps, plusieurs contraintes ont été identifiées, notamment, l'insuffisance de ressources financières et matérielles, l'insuffisante formation technique et professionnelle, des difficultés d'approvisionnement pour les facteurs de production et de débouchés des produits, la coordination déficiente entre les structures d'appui, etc...

Nous avons également constaté dans l'aspect méthodologique une intervention insuffisante des techniciens, qui résulte de la non valorisation du savoir et des expériences du paysan lors du choix des solutions techniques.

Nous sommes parvenus à un large consensus sur la nature, les objectifs et l'avenir des fronts de haute intensité de main-d'oeuvre (FAIMO). En effet, aussi bien les FAIMO classiques que les fronts reconvertis sont des solutions institutionnelles de l'Etat à caractère temporaire qui préconisent des objectifs de création d'emplois et de lutte contre la désertification. Les fronts reconvertis, bien qu'étant toujours une forme d'intervention de l'Etat, ont facilité pendant ce temps la participation des populations dans l'organisation technique et administrative des travaux de conservation des eaux et du sol.

Malgré l'imposition à l'origine des fronts reconvertis, quelques expériences d'épargne et de crédit ont été développées. Ces expériences ont permis à quelques fronts

d'accéder à un niveau important d'épargne. Toutefois, nous avons constaté que la plus grande part de l'épargne des paysans a été indûment utilisée pour préfinancer les salaires en retard.

Les caisses d'épargne et de crédit ont malgré tout contribué à résoudre certains problèmes des emprunteurs, notamment, l'achat de semences et le paiement de certains travaux agricoles.

Nous avons également reconnu l'importance du système d'enseignement dans le développement de la participation lorsqu'il intègre les préoccupations liées au développement socio-économique du milieu rural.

Nous recommandons donc :

1. que l'Etat intègre et sauvegarde dans l'application de sa politique les diverses formes d'organisation des paysans (coopératives, associations, projets de développement, etc...) afin de renforcer leur capacité d'intervention et de susciter la création de nouvelles organisations ;
2. que l'Etat continue à améliorer le cadre politique, juridique et institutionnel en vue de faciliter une participation effective et plus élargie des paysans sans terre, des propriétaires, des communautés rurales et des structures associatives autogérées dans la lutte contre la désertification et dans la gestion des terroirs ;
3. que les institutions étatiques impliquées dans la gestion des terroirs, utilisent des techniques et des méthodologies d'intervention qui contribuent au renforcement de l'autonomie technique et organisationnelle des organisations rurales de participation ;
4. que l'Etat développe ou réalise des études socio-économiques visant à l'approfondissement de la réflexion sur les conditions dans lesquelles les FAIMO devront être transformés ou abandonnés. Nous suggérons que la reconversion ou la transformation de ces fronts s'effectue dans le cadre des programmes de développement régional ;
5. que la création d'organisations d'épargne et de crédit résulte de l'adhésion volontaire des intéressés et fonctionne selon des règles fixées par l'organisation ;

ces derniers se sont prononcés en faveur du financement à travers l'Etat, même lorsque ces financements sont destinés aux organisations rurales ;

Toutefois, les bailleurs de fonds acceptent le principe d'autonomie de gestion des financements au niveau des régions ;

- que certains représentants des organismes bailleurs de fonds présents à la Rencontre ont admis la possibilité d'accorder directement des financements aux organisations rurales sur la base de l'expérience et de la capacité de gestion des populations dans les domaines pour lesquels les financements sont demandés ;
- la nécessité d'une plus grande intervention des ONG car elles sont mieux placées pour traiter directement avec les organisations rurales et les projets de développement local ; elles peuvent aussi bien mobiliser l'aide privée qu'obtenir la contribution des gouvernements et des organismes internationaux ;
- que l'Etat a le droit, même lorsque le financement est directement attribué aux organisations rurales, d'être informé et d'exercer son contrôle, sans pour autant interférer dans la gestion financière des aides.

Nous recommandons donc :

1. qu'il soit procédé, parallèlement aux efforts de décentralisation des services publics, au transfert de compétences, de pouvoirs de gestion et de fonctions déterminées aux communautés locales et aux organisations rurales ;
2. que la décentralisation de la coopération internationale favorise l'accès direct des organisations rurales aux sources de financement et facilite l'émergence et le développement des ONG nationales en tant que structures d'appui aux initiatives d'organisation des populations et intermédiaires dans la mobilisation des ressources financières ;
3. qu'il soit accordé un appui préférentiel aux projets et aux actions qui ont pour but une plus grande participation des populations à la lutte contre la désertification et à la gestion des terroirs en soutenant leur organisation sur le plan financier et matériel ;
4. qu'il soit accordé des privilèges aux projets qui peuvent, en plus de contribuer à la résolution des problèmes ponctuels, créer une dynamique locale pour un développement intégré continu et durable ;

5. qu'il soit prévu dans tous les projets de développement gérés par les services de l'Etat, une phase de transfert de gestion et de formation technique des populations bénéficiaires après la réalisation des investissements. Cette phase de transition devrait durer 2 ans au minimum ;
6. l'appui financier aux actions de recherche appliquée aux pratiques traditionnelles de gestion des terroirs au Cap-Vert dans le cadre des projets pilotes à réaliser suite à cette Rencontre ;
7. que les bailleurs de fonds se concertent davantage entre eux et avec leurs partenaires locaux (organisations rurales, ONG et Etat) pour le financement des projets et des actions de développement qui visent une appropriation effective des terroirs par les populations.

4. Sur la femme et la gestion des terroirs

Il ressort des discussions que :

- la femme occupe une position importante dans la gestion d'exploitations agricoles en ce qui concerne les activités d'agriculture et d'élevage, agissant en amont et en aval de la production ;
- les politiques du secteur public liées au développement de la production de l'agriculture et de l'élevage et au développement rural en général, n'ont pas intégré la femme en tant que partenaire du développement ;
- la femme n'a pas pu bénéficier pleinement du cadre légal en vigueur à cause du décalage entre la loi, l'évolution institutionnelle et la politique sociale en général. Les obstacles d'ordre culturel persistent encore et sont des facteurs qui retardent les femmes dans leur lutte pour la conquête de leurs droits ;
- l'émigration, non seulement contribue à l'augmentation de femmes chefs d'exploitations agricoles, mais provoque également le déplacement des centres de décision, ce qui influe autant sur la stratégie familiale que sur l'efficacité économique des exploitations ;
- la participation de la femme s'est révélée positive dans la lutte contre la désertification et la conservation des eaux et du sol. Nous nous interrogeons

cependant sur le rôle de la femme dans la dégradation écologique de l'environnement rural ;

- les femmes ont besoin d'un plus grand appui en vue d'une plus grande participation à la gestion des terroirs ;
- l'approche de la croissance démographique est partielle : outre le fait qu'elle ignore l'existence d'une polygamie de fait au Cap-Vert, elle n'associe pas tous les intervenants, notamment la famille, le couple, l'école, les églises et la société en général.

Nous recommandons donc :

1. d'approfondir l'étude, en particulier dans son aspect qualitatif, sur la situation de la femme dans le monde rural en vue de recueillir des éléments qui visent à améliorer la participation de la femme à la gestion du terroir, notamment en ce qui concerne l'accès de la femme à la terre (possession utile, terres arrosables...), à la gestion de l'eau et au crédit ;
2. un plus grand engagement en termes concrets de l'Etat, des donateurs, des organisations rurales afin de rendre opérationnelle la participation de la femme dans au monde rural ;
3. la promotion plus efficace des actions de sensibilisation et de formation de toute la société, des nouvelles générations en particulier, aux effets socio-économiques de la discrimination de la femme, et partant, la valorisation de tout le dispositif légal déjà en place ;
4. une approche de la croissance démographique qui impliquera autant les hommes que les femmes ainsi que l'école et les institutions religieuses en tant qu'agents actifs dans la formulation et la concrétisation d'une politique démographique réfléchie. Ce n'est qu'à cette condition que l'on pourra parler d'une maternité et d'une paternité responsables.
5. l'intégration, dans les politiques du secteur public, (3ème plan national de développement, plan national de lutte contre la désertification) globalement et non par secteur, des orientations qui permettent d'augmenter la participation de la femme à la gestion des terroirs et au développement en général.

ANNEXE I

P R O G R A M M E

3/10/90 - MERCREDI

- 09H00 - Ouverture de la rencontre par M. le Secrétaire d'Etat au développement rural - **M. HELDER SANTOS**
- 09H00/10H00 - Pause
- 10H00/12H00 - Présentation et discussion du programme et de la méthodologie de déroulement de la rencontre par **JACINTO SANTOS**
- Présentation du document de travail, présentation de la synthèse globale des documents préparatoires par **JACINTO SANTOS** et **MARIE MONIMART**
- Introduction à la problématique de la femme dans le développement rural par **CRISTINA DUARTE**
- 12H00/13H00 - Inscription et constitution des groupes de travail
- 13H00/15H00 - Déjeuner
- 15H00/17H00 - Travaux de groupe :
- THEME I **TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION**
Animateur : **INGR. OSWALDO CRUZ**
- THEME II **PARTICIPATION DES POPULATIONS AUX ACTIVITES DE CONSERVATION DES EAUX ET DU SOL**
Animateur : **TECHNICIEN ELISIO RODRIGUES**
- THEME III **GESTION DES TERROIRS**
Animateur : **DR. CRISTINA DUARTE**
- 17H00/18H00 - Elaboration des rapports des travaux de groupe

I - LES ACTEURS

Les paysans, l'administration (l'appareil de l'Etat) et les bailleurs de fonds ont été identifiés comme principaux acteurs de la gestion des terroirs.

Malgré le caractère naturellement différencié de l'intervention de chaque acteur, on remarque que la complémentarité souhaitable n'est pas obtenue, d'où l'émergence d'un rôle secondaire, surtout au niveau des paysans. Cette situation n'est qu'en partie contestée par des expériences comme celle de la coopérative "13 de Novembro" où il y a une réelle présomption de la part de la communauté de son rôle d'acteur principal dans le processus.

Il est nécessaire de repenser le rôle jusqu'ici assumé par chaque acteur, en vue du développement intégré de l'espace rural et de la participation progressive des bénéficiaires dans la gestion des réalisations et des terroirs.

II - PARTICIPATION DANS LA GESTION DES TERROIRS

Jusqu'à présent l'acteur principal est l'Etat, lié aux paysans par le salaire versé par les FAIMO (Fronts de Haute Intensité de Main-d'Oeuvre).

Ce type de rapport est une des causes de l'absence de responsabilisation des paysans et de prise en charge par ceux-ci du suivi et de la gestion des réalisations.

La faible participation des communautés résulte également de leur non engagement et ce dès la phase initiale de l'enquête sur les besoins locaux. Il faut souligner que la coopérative du 13 Novembre et le Front de Reconversion de Boca Larga garantissent la continuité des activités de conservation des eaux et du sol situés dans leurs régions car ils ont dès le début assumé leur rôle dans le processus.

Les bailleurs de fonds participent, en tant que donateurs, à la conception et à l'implantation des structures.

L'administration, quant à elle, garantit l'appui institutionnel/technique, agissant comme intermédiaire entre les bailleurs de fonds et les paysans.

L'administration participe également comme évaluatrice des entreprises.

La participation effective des paysans suppose également une organisation en groupes, en associations, en coopératives, etc... afin de faciliter leurs rapports avec les autres acteurs ainsi que l'accès aux ressources disponibles.

La réforme agraire (aspects juridiques, lenteur du processus) constitue une des entraves à la participation des populations, car la forme actuelle d'évaluation des propriétés louées pénalise les agriculteurs étant donné que les loyers ont été augmentés par leurs propres investissements/améliorations apportés aux zones louées.

La participation à la gestion du terroir exige la concertation et la recherche de l'équilibre des intérêts et des objectifs entre tous les acteurs impliqués.

Il faut souligner que la participation des communautés est une condition fondamentale du succès des entreprises dans leur espace de signification de vie.

III - TECHNIQUES DE MAITRISE DE L'EROSION

Techniques mécaniques :

(murettes, terrasses, digues de correction torrentielle, banquettes, cuvettes)

Mesures biologiques :

(reboisement par le biais de la plantation, des semilles et de la régénération naturelle et fixation des dunes par l'utilisation de palissades et la plantation d'arbres)

Aux techniques mécaniques et biologiques d'effet direct dans la maîtrise de l'érosion, doivent s'ajouter les pratiques culturales appropriées de pair avec l'élevage, à travers des activités de routine ne nécessitant pas de coût supplémentaire (engrais organiques, rotation des cultures, adaptation des cultures à la vocation des sols).

IV - GESTION DES TERROIRS

Les projets répondant souvent aux priorités globales de l'Etat mais ne coïncidant pas toujours avec celles d'une communauté ou d'un groupe déterminé ont été la forme prédominante d'intervention dans le terroir.

Dans ce type d'intervention, la participation de la communauté est en règle générale limitée, ce qui rend difficile sa responsabilisation et son autonomie par rapport aux entreprises.

Le type et les domaines de participation de la communauté (technique, socio-économique et financier) devront être définis en fonction de la nature des projets, en accord avec leur dimension et leur impact dans l'espace déterminé.

Il existe des exemples de gestion individuelle qui illustrent une forme caractéristique de rapport (direct) agriculteur/administration où le premier s'approprie des innovations techniques en les adaptant aux pratiques traditionnellement utilisées.

D'autres expériences comme celle de Achada Fazenda démontrent la co-existence possible des formes individuelles et collectives de gestion qui, associées, permettent d'augmenter la surface qui en bénéficie.

La gestion intégrée des divers secteurs socio-économiques en tant que forme adéquate de promotion de développement rural, n'est pas une pratique commune ; il subsiste un manque de programmation et d'articulation des diverses activités de développement. Telle est la situation actuelle du Front de Reconversion de Boca Larga où, étant donné différents projets gérés de manière individuelle, des structures créées n'ont pas été utilisées par la population par manque de coordination des différents services.

Nous reconnaissons qu'il est nécessaire d'accroître et/ou d'améliorer l'évaluation des projets et, celle-ci, pour ce faire, doit être réalisée par l'ensemble des intervenants.

La décentralisation des moyens publics et l'appropriation de ces derniers par les paysans, de même que leur formation, constituent la condition nécessaire à la participation de la communauté à la gestion du terroir.

L'accès à ces ressources est par excellence facilité aux paysans organisés en associations, coopératives, groupes.

V - LES BAILLEURS DE FONDS

Les modalités possibles de financement conditionnent le type de rapport qui s'instaure entre bailleurs de fonds et paysans ; quand le financement est direct, il faut que l'Etat, bien que n'intervenant pas, soit tenu informé des activités et des résultats de la coopération. D'autre part, dans la modalité indirecte, la plus utilisée, le rôle d'intermédiaire revient à l'Etat ou aux ONG. Des questions se posent, toutefois, sur le long circuit bureaucratique national que l'aide internationale doit parcourir avant de parvenir aux bénéficiaires.

Les critères pour définir la modalité de financement seront en accord avec :

- l'échelle, la dimension et la complexité du projet ;
- la capacité et l'expérience de la communauté dans les domaines d'intervention déterminés (par exemple, à Santo Antao où il existe une tradition locale de lutte contre l'érosion, les bailleurs de fonds se montrent plus réceptifs aux propositions d'aide directe dans ce domaine que dans des secteurs économiques peu expérimentés).

Il faut qu'il y ait concertation et articulation entre les donateurs car, jusqu'à présent, les investissements dans un même domaine ont été faits de façon isolée. Dans le cas contraire, l'Etat, étant donné son rôle d'intermédiaire, continuera à tenter d'intégrer les philosophies différentes de plusieurs partenaires.

VI - AMENAGEMENT

Pour que l'on parvienne à une définition valable de la gestion des terroirs, il faut que la gestion d'aménagement soit discutée. En attendant, il semble qu'il y ait un certain écartement entre ce que la population et l'administration entendent par aménagement et il est temps de "remettre les choses à leur juste place".

Pour étudier l'aménagement, il devient nécessaire de trouver l'unité d'intervention caractéristique de l'espace rural capverdien.

Il semble que ce concept de "terroir" employé par le continent ne s'applique pas au Cap-Vert, étant donné les différences de structures agraires et sociales.

Le bassin hydrographique en tant qu'unité d'intervention, défini avant tout d'un point de vue technique, n'intègre pas les dimensions sociales et politiques nécessairement comprises dans sa définition.

Il devient nécessaire de rechercher une définition plus appropriée qui considère l'occupation de l'espace par la communauté, le type d'organisation de la population dans son rapport avec l'espace et le décalage entre les frontières politico-administratives, écologiques et socio-économiques.

ANNEXE III

RAPPORT DU GROUPE B : GESTION DES TERROIRS

PARTICIPANTS

Administration

- | | |
|----------------------------------|---|
| 1. OUMAR BARRY | Institut National des Coopératives |
| 2. FLAVIO E. DELGADO | Entreprise Justin Lopes et ENAVI |
| 3. MANUEL DELGADO | Dir. Général Génie Rural et Forêts |
| 4. FATIMA FORTES | Fonds de Développement National |
| 5. M ^a LUISA COUTINHO | 1ère Secrétaire Secteur OMCV-P. Rural |
| 6. MANUEL P. SILVA | Département Sciences Sociales et Economie Agricole INIA |

Coopération Internationale

- | | |
|---------------|----------------------|
| 1. LEO SCHOOL | SARDEP - Santo Antao |
|---------------|----------------------|

CILSS/CLUB DU SAHEL

- | | |
|-------------------|---------------|
| 1. JACOB ROOIMANS | CLUB DU SAHEL |
| 2. DAMI TRAORE | CILSS |

Organisations Rurales

- | | |
|------------------------|--|
| 1. JOAQUIM JOAO RAMOS | Coop. Agricole Algodoeiro - S. Nicolau |
| 2. ESTEVAO T. CRUZ | Agriculteur de Santo Antao |
| 3. JOAO ANTONIO SANTOS | Eleveur/Agriculteur-Madeiral - S. Vic. |
| 4. PEDRO J. DELGADO | Agriculteur de Santo Antao |
| 5. JOAQUIM LOPES | Agriculteur de Santo Antao |

Animateur OSWALDO CRUZ

Rapporteurs MANUEL PEREIRA
JACOB ROOIMANS
ESTEVAO CRUZ

La participation a été abordée en étroite liaison avec la question de la gestion des terroirs, de façon à ce que celle-ci aboutisse à la promotion du niveau de vie des communautés ; cela suppose une intervention des populations dans l'identification de leurs propres problèmes et dans les processus de décision, d'exécution, d'évaluation et de gestion des projets de développement.

D'énormes investissements ont été dispensés aux programmes et projets de conservation des eaux et du sol. Cependant, les résultats ont besoin d'être quantifiés et intégrés pour que les populations puissent jouir des bénéfices respectifs. C'est ici que se pose le problème de la participation : pourquoi et comment ?

"Le pourquoi et le comment" de la participation suscite une réflexion sur la méthodologie de l'animation et de la circulation de l'information.

Lorsqu'on aborde la problématique de la participation, une autre question se pose, celle de la transformation des mentalités dans un pays où le système d'enseignement a un rôle important à jouer pour développer une attitude autonome, autosuffisante et indépendante.

Dans le processus de la reconversion des FAIMO (Fronts de haute intensité de main-d'oeuvre), on est déjà parvenu à certains résultats. Toutefois, en ce qui concerne les objectifs finals, les résultats ne sont pas encore palpables. On a pourtant pensé à la nécessité d'intégrer la reconversion des FAIMO dans la planification régionale du 3ème Plan national de développement.

Dans la perspective de la planification régionale, il faut démarrer le processus de réaménagement territorial et d'organisation de la population afin de trouver les équilibres des éco-systèmes.

La décentralisation implique que compétences et attributions soient transférées aux futurs pouvoirs municipaux. La décentralisation de la coopération internationale se fera sur la base des règles déterminées sur le plan interne et en accord avec une nouvelle philosophie de coopération avec les bailleurs de fonds et donateurs.

La décentralisation de la coopération internationale vise à accélérer l'accès aux ressources et la concrétisation de projets, en accentuant la composante locale (participation et gestion des terroirs).

Cette coopération décentralisée touche directement le jumelage, les ONG et leurs partenaires capverdiens, etc...

Pour les travaux de conservation des eaux et du sol, nous suggérons aux institutions de faire appel à la participation financière de l'Etat pour des projets issus de l'initiative d'une population déterminés et gérés par elle.

Le concept d'espace rural découle d'une formulation théorique qui dépasse la rencontre. Cependant, les aspects de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, de la culture, des loisirs, etc, ont été pris en compte ainsi que l'homme, le milieu dans lequel il développe ses activités, les besoins auxquels il est confronté et la façon dont il formule ses aspirations.

ANNEXE IV

RAPPORT DU GROUPE C : PARTICIPATION DES POPULATIONS

PARTICIPANTS

Administration

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| 1. ALBERTINO A.M. RODRIGUES | Dir. Education Extra-Scolaire |
| 2. ADELINA V. DUPRET | Dir. Générale Affaires Sociales |
| 3. INUSSA BARRY | Bureau Etudes et Planification MDRP |

Organisation Non Gouvernementale

- | | |
|------------------|---|
| 1. GILDA BARBOSA | Secrétaire Général des CARITAS
capverdiennes |
|------------------|---|

Organisations Rurales

- | | |
|--|------------------------------------|
| 1. M ^e DE FATIMA A. MOREIRA | Front de Chã da Silva, Santiago |
| 2. JOSEFA PEREIRA TAVARES | Front de Chã da Silva, Santiago |
| 3. JOSE CARLOS VAZ | Projet Développement de Loura |
| 4. MIGUEL DA MOURA | Projet Développement de Loura |
| 5. MARIO ALBERTO TAVARES | Coopérat. "Boa Esperança", Maio |
| 6. JOAO BAPTISTA CONCEICAO | Pré-Coop. S. Past. P. Branca, S.N. |
| 7. ANTONIA MENDES TAVARES | Groupe Femmes Fazenda, Santiago |

CILSS/CLUB DU SAHEL

- | | |
|------------------------|-------|
| 1. MOCTAR AMADOU THIAM | CILSS |
|------------------------|-------|

Coopération Internationale

- | | |
|--------------|------------|
| 1. M. GUTMAN | FAO, Praia |
|--------------|------------|

Animateur ELISIO RODRIGUES

Rapporteurs INUSSA BARRY
ADELINA DUPRET
ALBERTINO RODRIGUES

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU DEBAT

1. STRUCTURES ET ORGANISATION

- Participation de toute la population aux travaux de conservation des eaux et du sol (CES).
- En ce qui concerne les FAIMO (Fronts de haute intensité de main-d'oeuvre), nous ne sommes pas parvenus à un consensus. Nous avons considéré que le FAIMO classique n'est pas une structure de participation populaire.
- Le Front Reconverti (FR) a eu des expériences positives et négatives. Nous pensons néanmoins qu'avec le développement de l'initiative locale, la conscientisation de la population, l'information et la formation tournée vers le milieu rural et la continuité de projets, le FR pourra ouvrir une voie à la participation.
- La caisse d'épargne est un mal nécessaire.
- La coopérative et les associations sont des instruments qui contribuent à la participation des populations.
- Les personnes doivent être préparées à la continuité des projets de développement qui doivent permettre une grande participation de la population.

2. STRATEGIES ET APPROCHES

- Nécessité d'améliorer l'articulation entre les structures ;
- Eviter un soutien de type "paternaliste" aux populations ;
- Eviter de tout centraliser sur une structure pour résoudre les problèmes de population.

3. FORMATION, VULGARISATION ET APPUI ORGANISATIONNEL

- Introduction et systématisation dans le système formel de l'enseignement, de la nécessité de l'organisation de la population et de la CES ;
- Laisser à la population le soin d'identifier et d'exprimer ses besoins ;
- Amener la population à prendre conscience de ses propres problèmes ;
- Sensibilisation des techniciens et des populations ;
- Formation spécifique des paysans.

4. CADRE INSTITUTIONNEL

- Coordination entre les structures existantes ;
- Appui technique, financier et matériel.

ANNEXE V

SYNTHESE DES RAPPORTS DES GROUPES A ET B "GESTION DES TERROIRS"

Nous sommes partis de l'expérience vécue par les représentants des populations quant à l'utilisation et à la gestion du terroir. En tenant compte des expériences et des contributions théoriques, il ressort que le terroir se rapporte :

- aux us et coutumes résultant d'un sentiment d'appartenance et d'un certain mode d'appropriation d'un espace déterminé ;
- aux systèmes cultureux et au maniement du bétail ;
- à l'accès aux points d'eau ;
- à la satisfaction des besoins sociaux dans un espace déterminé ;
- à l'utilisation de l'espace selon la vocation des sols, notamment, les exploitations agricoles (S + R), les zones de pâturage, les zones reboisées et les périmètres forestiers, etc ;
- à la production et à l'amélioration de la qualité de vie des populations.

Découlant de différents modes d'utilisation des ressources naturelles d'espaces déterminés (eau, sols, flore et faune) et de l'association systématique des populations, des éléments contradictoires et conflictuels ont été identifiés dans l'utilisation du sol et de l'eau :

- l'exemple de Madeiral révèle des contradictions et des conflits dans la transformation des zones de pâturage en zones agricoles et dans celle des zones agricoles en zones forestières.
- situation d'injustice dans l'accès à l'eau et dans la distribution de celle-ci ainsi que dans la fixation d'espèces forestières peu appropriées.

Concernant l'approche, les actions de développement doivent être précédées de la définition des espaces où elles auront lieu, tant en termes de réalisation des travaux d'aménagement, que d'impact socio-économique.

En ce qui concerne la problématique de financement des activités des populations pour une meilleure utilisation et une meilleure gestion du terroir, les bailleurs de fonds présents ont mentionné les points suivants :

- en ce qui concerne les projets ou les actions négociées entre les gouvernements, les financements sont directement versés à l'Etat. Cependant, il existe une pratique de gestion autonome au niveau des régions. Par exemple, Santo Antão ;
- en ce qui concerne les projets de groupes et des populations locales, les ONG sont mieux placées pour canaliser des financements directs vers les populations étant donné qu'elles mobilisent aussi bien les contributions privées que les contributions publiques (des gouvernements) ;
- les ONG nationales pourraient servir d'intermédiaires entre les populations, les donateurs et l'Etat.

Quant à la philosophie des projets, nous avons constaté que les bailleurs de fonds refusent les projets intégrés. Par exemple, plusieurs objectifs de reboisement bénéficiant de chemins vicinaux, de construction d'écoles, de jardins, etc..., n'ont pas été acceptés par les bailleurs de fonds.

Nous nous sommes prononcés en faveur du passage à un autre type de projet qui privilégie une approche globale et intégrée - le projet de développement intégré.

Il ressort du compte-rendu et de l'analyse des expériences professionnelles, associatives et sociales des représentants des organisations rurales, des agriculteurs et des techniciens, que trois dimensions pourront contribuer à la définition du concept "espace rural" au Cap-Vert :

- **Psycho-sociale** : fort sentiment d'appartenance à un espace déterminé et d'appropriation de celui-ci. Ce sentiment d'appartenance, d'une part et d'appropriation collective, d'autre part, résulte des us et coutumes traditionnels de l'utilisation des espaces par opposition au mode d'appropriation (juridique) privée de la terre. C'est le résultat d'une vie dans un espace déterminé.

- **Socio-économique** : pour les agriculteurs, la notion d'espace dépasse les limites des exploitations agricoles tant en culture pluviale qu'en culture sèche des zones de pâturage et des surfaces boisées ou périmètres forestiers. La satisfaction des besoins socio-économiques dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'habitation, de l'approvisionnement en eau, de la promotion de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de la sécurité et de la prévoyance sociale, etc..., a toujours été présentée comme élément constituant de l'espace rural.
- **Technico-physique** : si du point de vue technique, les bassins hydrographiques sont incontestablement des unités de traitement et d'aménagement, il n'en est pas de même du point de vue social si on ne met pas en évidence le type ou les formes d'organisation des populations, leur mobilité, leur habitat, leur mode d'appropriation du terroir, qui intègre l'espace ou les espaces incluant les bassins et sous-bassins. Toutefois, les bassins se présentent dans certains cas comme de véritables unités. Il faut également dire que du point de vue technique, on considère comme élément du terroir les exploitations agricoles, les zones de pâturage et les zones (re)boisées.
- **Problématique** : la définition du concept ou de la notion de terroir au Cap-Vert va au-delà de l'aspect juridique d'appropriation des terres, étant donné qu'elle inclue la façon dont les populations occupent, utilisent et protègent les espaces qu'elles considèrent leur appartenir historiquement. Certaines questions/interrogations se posent :
 - a) Quelles sont les limites physiques et socio-économiques des espaces ruraux au Cap-Vert ?
 - b) Quels pouvoirs effectifs ont les populations en tant qu'utilisateurs des espaces ruraux ?
 - c) Comment les paysans/propriétaires, les fermiers, les métayers, etc..., s'organisent-ils afin d'utiliser les espaces ruraux ?
 - d) Comment les populations s'organisent-elles du point de vue social, politique et économique dans les espaces qu'elles considèrent par tradition, leur appartenir ?

ANNEXE VI

SYNTHESE DE LA DISCUSSION DU THEME : "LA FEMME, LA GESTION DES TERROIRS ET LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE"

Dans la présentation, les points suivants ont été avancés pour le débat :

- le poids quantitatif de la femme au sein de la population agricole, et en tant que chef d'exploitation ;
- la femme partenaire/clé variable dans la gestion des terroirs ;
- la multiplicité des fonctions assumées par la femme ;
- la non-intégration, au niveau des politiques publiques, de la réalité de la femme dans le monde agricole ;
- la législation correspondante "inefficace", bien que progressiste, se révèle lettre morte ;
- la femme dans le cadre de la politique démographique vue uniquement comme instrument ;
- pourquoi le concept de fécondité est-il nécessairement féminin ;
- la procréation est-elle une tâche unilatérale ?
En se fondant sur la logique des faits, ne devra-t-il pas y avoir une fécondité masculine ?

L'assemblée a alors entamé un débat animé et intéressant, où on a pu non seulement percevoir la différence d'approche par rapport au thème en question, mais surtout les conflits s'y rapportant.

En résumé, l'assemblée a commenté les points ci-après :

I. LA FEMME ET LA GESTION DES TERROIRS

Quels sont les femmes chefs d'exploitations ? La situation des femmes chefs d'exploitation provoquée par l'émigration sera-t-elle temporaire ?

La femme chef d'exploitation agit sur l'environnement dans des conditions plus défavorisées. Quel a donc été son rôle dans la dégradation écologique de ce même environnement ?

Toutefois, la femme participe également au FAIMO, et à ce titre, elle joue un rôle dans la réhabilitation de ce même environnement.

Il ne faut pas oublier le pourcentage de femmes mariées et analyser ici la question de la division sexuelle du travail pour rechercher les moyens de rentabiliser son savoir faire.

Au fond, la question fondamentale est comment inciter les femmes à mieux gérer l'espace rural. Il s'agit de discuter le rôle des politiques publiques, des donateurs et des organisations rurales en ce qui concerne la participation effective des femmes.

II. RAPPORT DE FORCE (POUVOIR) ENTRE LA FEMME ET L'HOMME

Tous ont explicitement reconnu l'existence d'une situation historique de domination et d'exploitation. Des propos tels que "la femme a été l'esclave de l'homme" ont même été avancés. Cependant, une évolution positive a été notée.

Tous les participants ont largement abordé le problème de la polygamie de fait a été qui se vérifie aussi bien à la campagne qu'à la ville. Ce phénomène est lié à une conduite irresponsable des pères et entraîne l'existence d'enfants "illégitimes". La responsabilité de la femme dans cette situation a également été abordée.

III. CONTROLE DE LA FECONDITE

Le contrôle de la croissance démographique constitue sans doute un défi à la survie de la nation capverdienne. De ce fait, la question de la fécondité a été abordée de façon animée et les opinions suivantes ont été exprimées :

- Fécondité féminine, fécondité masculine. Les femmes sont-elles seules responsables du contrôle de la fécondité, qu'en est-il des hommes ?
- Cela nous a amené à nous poser des questions sur le phénomène de la paternité irresponsable et sur le rôle de l'homme dans le contrôle de sa propre fécondité.
- En conséquence, le contrôle de la fécondité doit passer par la sensibilisation, la formation, l'éducation sexuelle et familiale des hommes et des femmes.

IV. RECOMMANDATIONS

1. Approfondir l'étude, en particulier dans son aspect qualitatif, sur la situation de la femme dans le monde rural afin de recueillir des éléments qui permettront à la femme de participer à la gestion des terroirs notamment en ce qui concerne :
 - . son accès à la terre (possession utile, terres arrosables)
 - . son accès à la gestion de l'eau et au crédit contribuant à la fixation de la population dans les zones rurales.
2. Un engagement, en termes plus concrets, de l'Etat, des donateurs ou des organisations rurales afin que la participation de la femme dans le monde rural soit opérationnelle.
3. Promouvoir de façon plus efficace des actions de sensibilisation et de formation de toute la société, en particulier des nouvelles générations aux effets socio-économiques induits par la discrimination sexuelle de la femme, et partant, valoriser tout le dispositif légal déjà en vigueur. Insérer ce type de questions dans le système éducatif, et leur attribuer un plus gros poids institutionnel indispensable à la nouvelle dynamique que l'on prétend créer.
4. Si on considère que le contrôle de la croissance démographique concerne l'homme et la femme, tous les deux doivent être les agents actifs et les cibles de la politique démographique. Ce n'est qu'ainsi qu'on pourra parler d'une maternité et d'une paternité responsables.
5. Introduire de façon globale et non par secteur dans les politiques publiques (3ème Plan national de développement, Plan national de lutte contre la désertification)

des orientations, des objectifs, des programmes et des projets qui permettent d'infléchir la situation de la femme dans la société capverdienne.

ANNEXE VII

Discours du Secrétaire d'Etat au Développement Rural (MDRP) : HELDER SANTOS

Permitam-me que inicie por agradecer a presença de todos, particularmente daqueles que vieram de longe, saudando-vos não so em nome do Ministério do Desenvolvimento Rural e Pescas, mas também dos organizadores deste encontro.

Durante três dias, agricultores, Representates das Agências de Cooperação e Representantes da Administração Caboverdiana irão ter a oportunidade de debater a problemática da gestão do Espaço Rural em Cabo Verde, conceito em si amplo, e como tal ira ser abordado por diversas opticas :

- Sociologicas
- Antropologicas
- Técnicas

Esta diversidade de enfoque vai de certeza estar aqui presente não so devido a interdisciplinaridade dos participantes, mas essencialmente devido ao triângulo vivencial aqui personificado pelos três Grandes Parceiros do Desenvolvimento Rural.

Discutir este tema - GESTAO DO ESPACO RURAL - e por decorrência o carácter social da apropriação, é algo não so actual como de extrema pertinência. Basta, não esquecer a evolução das ultimas décadas, conhecida pela maioria dos Países Africanos e ja discutida em dezenas de Foruns internacionais.

Tudo aponta não so para se por em duvida a eficacia das politicas publicas adoptadas, como também se tem questionado sobre o diversos ângulos, a filosofia e todos os mecanismos de suporte da Ajuda Publica ao Desenvolvimento. Os ultimos anos foram essencialmente geridos por dois sujeitos : a Administração dos Estados Africanos e as Agências de Cooperação e as Populações ou mais restritamente a Populaçãdo rural ?

Apesar das intenções e das estratégias divulgadas, a participação popular - tera que o admitir - tem rondado somente nisso : intenções.

As poucas experiências praticas foram pontuais e não se multiplicaram seja a nivel nacional, seja - como era desejavel -a nivel regional ou do proprio Continente Africano.

Reunimo-nos aqui, para recolocar sobre a mesa esta problemática, desta feita fazendo-nos valer de uma outra - talvez nova - "aproche" metodológica. Penso poder afirmar que é preciso e chegou a altura dos dois interlocutores - a Administração e os Doadores - reconhecerem com base na experiência, que o edifício construído somente por estes dois obreiros, não satisfaz.

Outro dos temas que nos ocupara durante estes três dias, diz respeito a Luta Contra a Erosão e Desertificação e a sua Assunção Pelas Populações.

Não é por acaso, que um dos vectores estruturais das políticas públicas em Cabo Verde, tem sido a preservação e a valorização do sistema ecológico caboverdiano e senão vejamos que após 1975 (Independência Nacional) a 1987 e, somente como referência, já se realizou :

- mais de 24000 diques de correcção torrencial*
- mais ou menos 30000 km de banquetas*
- mais ou menos 3500 km de muretes*
- e plantou-se cerca de 40000 Ha, fixando mais ou menos 16 milhões de árvores.*

Nem mesmo estes resultados quantitativos que não deixam de ser muito importantes, esclarecem o empenho da administração em se realizar este encontro. Isto porque as conquistas alcançadas não tiraram validade ao tema, muito pelo contrario. Estamos conscientes que a nossa "demarche" metodológica, particularmente a sua componente social, tem de ser reequacionada.

Refiro-me especificamente :

- 1. Ao balanço realizado sobre os efeitos da alta intensidade de mão de obra ; se por um lado essas estruturas (as FAIMO) tiveram efeitos benéficos para o País em fazer face ao desemprego e até certo ponto, ao êxodo rural, veio por outro entrar toda uma filosofia que se cria e se quer implementar, de participação das populações.*
- 2. Aos custos e benefícios das técnicas de CSA ; torna-se premente, tendo em atenção não so o contexto internacional actual, mas as próprias exigências nacionais, que os custos e benefícios destes trabalhos de CSA sejam bem conhecidos. Para que no futuro a escolha das técnicas a serem empregues seja em consonância com a aplicação criteriosa dos recursos (principalmente financeiros mobilizados)*
- 3. A gestão integrada do espaço rural ; questão complexa mas que faço votos que esse encontro ira fornecer, senão propostas acabadas, reflexões construtivas.*

4. *A gestão participada, dos perímetros florestais ; se foi de extrema importancia a criação dos diferentes perímetros, não é menos importante definir as estratégias para que a nossa população rural possa beneficiar (racionalmente) desse recurso criado.*

Finalmente referia como importante para a vossa reflexão :

5. *Os inter-relacionamentos entre propriedade da terra e apropriação dos benefícios gerados pelas obras de CSA.*

Como vêem, as questões não são so muitas mas antes demais extremamente interessantes, os três dias vão mostrarse escassos. No entanto, têm um desafio a vencer : o de encetar um dialogo triangular. Se conseguirem este feito, podem estar certos, que o encontro redundara num êxito. Esta também previsto no programa o debate sobre "A Mulher, Parceira do Desenvolvimento". A questão é posta sobre a forma de interrogação, eu diria pertinente.

- *Urge sem duvida avaliar os resultados praticos de um discurso que pelo menos no nosso Continente Africano, data, de ha muito tempo.*
- *Que e realidade nova gerou todo um dispositivo legal, concebido para a valorização da mulher na sua qualidade de Parceira ?*
- *A maior quantidade de mulheres na administração, que influência teve e tem na definição das politicas publicas ?*
- *São questões come estas que deixo e espero poderem ser abordadas neste encontro.*

Não gostaria de terminar esta minha breve intervenção sem mais uma vez vos desejar sucessos nos vossos trabalhos e que atingam as metas que vos propusestes inicialmente atingir.

Obrigado.

ANNEXE VIII

Discours du Représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS : THIAM AMADOU MOCTAR

Permettez-moi tout d'abord de vous faire part des regrets du Secrétaire Exécutif du CILSS, Monsieur Ali Djalbord DIARD, de ne pas se trouver parmi nous aujourd'hui. Il y a seulement quelques mois qu'il est entré en fonction et un calendrier de travail très chargé ne lui a pas permis de participer à cette importante rencontre nationale de São Jorge sur la gestion de l'espace rural au Cap-Vert. Mais soyez rassurés, l'absence du Secrétaire Exécutif du CILSS ne diminue en rien l'intérêt particulier qu'il accorde aux résultats de nos assises.

Le problème de la désertification, comme vous le savez, est l'un des problèmes les plus brûlants qui se posent aux populations sahéliennes depuis déjà plus de deux décennies. D'autres problèmes s'y ajoutent qui ont pour noms forte croissance démographique et crise économique mondiale qui frappe de plein fouet les Etats Sahéliens et la conjugaison de tous ces maux compromet dangereusement les efforts de développement que mènent les Etats Sahéliens.

Face au fléau que constitue la désertification, les Etats Sahéliens, avec l'appui des deux Secrétariats du CILSS avec du CLUB du SAHEL, ont entrepris un certain nombre d'actions de lutte contre la désertification.

En 1984 à NOUAKCHOTT, une stratégie régionale de lutte contre la désertification fut élaborée par le CILSS avec l'appui du CLUB du SAHEL et elle fut adoptée par tous les Etats membres du CILSS. Pour la concrétisation de cette stratégie, chacun des Etats membres s'est doté d'un plan national de lutte contre la désertification (PNLCD).

Mais la réflexion ne s'est pas arrêtée à Nouakchott, la rencontre régionale de Mindelo en décembre 1986, fut une occasion d'approfondir la réflexion sur le devenir du Sahel.

En Mai 1989, la réunion régionale sur le thème "Question de terroirs au Sahel" tenue à Ségou (Mali) a regroupé pour la première fois les représentants des Etats, des partenaires de coopération et des organisations rurales. La trilogie était ainsi instaurée.

La rencontre de Ségou a ouvert la voie à des orientations qui ont été adoptées par les Etats. Une de ces orientations consiste justement à organiser des rencontres nationales sur la gestion des terroirs avec les trois partenaires de développement (Etats, bailleurs de fonds et organisations rurales) dans quatre pays (Cap-Vert, Burkina Faso, Guinée, Bissau et Niger).

La réunion de São Jorge est l'une des premières applications de ces orientations.

Nous fondons beaucoup d'espoir sur la réunion de São Jorge et surtout sur la participation des organisations rurales pour qu'elles nous fassent partager leur expérience séculaire.

Avant de terminer cette intervention, je voudrais au nom du Secrétaire Exécutif du CILSS, exprimer notre gratitude et adresser nos félicitations aux autorités politiques et administratives ainsi qu'aux populations laborieuses du Cap-Vert pour leur constante disponibilité et les résultats qu'elles obtiennent chaque jour dans le domaine de la lutte contre la désertification qui servent d'exemples aux autres populations sahéliennes.

Vive le Cap-Vert,
Vive la coopération internationale,
Vive la solidarité sahélienne,
Vive le CILSS

ANNEXE IX

Discours du représentant du Club du Sahel : JACOB ROOIMANS

Tout d'abord, je désire, au nom du Club du Sahel, remercier le Gouvernement du Cap-Vert de son hospitalité et des efforts qu'il a consentis, et plus spécifiquement le Ministère du Développement Rural qui a organisé cette rencontre nationale sur la gestion des terroirs au Cap-Vert.

Il est probablement utile de rappeler que le Club du Sahel travaille en étroite collaboration avec le CILSS, organisation qui regroupe neuf pays du Sahel. Le Club du Sahel représente en outre les principaux bailleurs de fonds actifs dans la région.

Le CILSS et le Club du Sahel ont organisé, en mai 1989 à Ségou (Mali) la rencontre régionale sur la gestion des terroirs sahéliens. "Ségou" a ajouté aux réflexions animées par le CILSS et le Club sur la gestion des ressources naturelles et la lutte contre la désertification, un élément nouveau, à savoir, le rôle des organisations rurales. L'idée que les organisations rurales de toutes sortes, jouent de plus en plus un rôle-clé dans la gestion des ressources naturelles a amené les deux Secrétariats à inviter les représentants de ces organisations rurales à participer à la Rencontre Régionale de Ségou.

D'après les recommandations issues de cette Rencontre, la contrainte principale pour une bonne gestion de l'espace rural sahélien est l'environnement socio-économique de l'agriculteur/l'éleveur sahélien ; par conséquent, le rôle de l'Etat vis-à-vis de la société civile devient crucial dans ce domaine. Les autres contraintes, à savoir, la disponibilité des financements ou des techniques appropriées ont été considérées comme moins importantes.

Suite à cette Rencontre de Ségou, les deux Secrétariats s'appuient sur deux axes de travail :

- a) approfondissement de certains thèmes : des études sont en cours sur le régime foncier et la décentralisation des pays sahéliens.
- b) organisation de rencontres nationales sur la gestion des terroirs.

Le Cap-Vert est le premier pays où une telle rencontre a eu lieu.

L'objectif de cette rencontre nationale est bien sûr de dégager des recommandations adressées à l'Etat, aux bailleurs de fonds ainsi qu'aux organisations rurales du pays. Il est souhaitable que de cette réunion se dégagent de vastes consensus. Toutefois, il n'est pas essentiel, à mon avis, de tomber d'accord sur chaque point. Découvrir les vrais désaccords est bien souvent le commencement de la sagesse.

A la fin des travaux de Ségou, nous avons évoqué "l'esprit de Ségou", qui a favorisé la bonne concertation entre les trois partenaires que sont les organisations rurales, les Etats et les bailleurs de fonds. Ceux-ci ont mis en particulier l'accent sur l'émergence d'une société civile, définissant bien le rôle de l'Etat au niveau national, régional et local.

Le Club du Sahel s'est engagé à poursuivre les activités de l'après-Ségou dans cet esprit de Ségou et cette rencontre de S. Jorge en témoigne.

Le choix de S. Jorge pour organiser cette rencontre au détriment de Praia, est une illustration de la volonté de donner la parole au troisième partenaire.

Je souhaite que nos travaux soient fructueux et, je vous remercie pour votre attention.

Merci de votre attention.

ANNEXE X

LISTE DES PARTICIPANTS

ORGANISMES D'ETAT

- * **Andrade Maria Aleluia**
CONACILSS - GEP/MDRP
Chefe da Divisão de Cooperação
C.P. 115

- * **Barreto T. Maria Isabel**
Organização de Mulheres de Cabo Verde (OMCV)
1ª Secretária da Praia Rural Membro do C.N.
S. Domingos/Tamareira

- * **Barry Oumar**
Instituto Nacional das Cooperativas (INC)
Chefe de Divisão de Assistência Técnica
C.P. 218 TEX 6015 FAX 613959

- * **Barry Inussa**
Gabinete de Estudos e Planeamento (GEP)/MDRP
Técnico
C.P. 62 TELF 611627

- * **Delgado Flavio A.D.**
E. P. Justino Lopes e E. P. Enavi
Director Geral
C.P. 50 TELEX 6072 FAX 611259

- * **Dias Alayde**
GEP/MDRP
C.P. 62

- * **Duarte Cristina Isabel**
GER/MDRP
Directora Geral
TELEX 6072 FAX 614056

- * **Dupret Adelina V.**
Direcção Geral de Assuntos Sociais
Responsavel pelo nucleo Técnico-Profissinal
e Desenvolvimento Local

- * **Evora Iolanda Maria Alves**
Secretaria de Estado da Administração Publica
Direcção Geral de Estudos da Reforma Administrativa
C.P. 200 Praia
TEL 611579

- * **Frederico Antonio S.P.**
FAP-EP
Chefe de Departamento Técnico
TEL 614256

- * **Delgado Manuel**
Director Geral da Engenharia Rural e Florestas
MDRP

- * **Fortes Fatima**
FDN (Fundo Nacional de Desenvolvimento)
Directora
C.P. 30 PRAIA

- * **Lopes Maria Luisa C.S.**
Direcção Geral de Extensão Rural
Tecnico Departamento de Acompanhamento e Avaliação

- * **Mauricio Osvaldo Pedro**
Serviços florestais MDRP
TEL 612775

- * **Monteiro Pedro**
Serviços Florestais MDRP
Chefe de Divisão de Planeamento

- * **Monteiro José Antonio P.**
Direcção Geral da Pecuaria
Director Geral
C.P. 50 Praia

- * **Ortet Eva Verona T.A.**
Direcção Geral do Fomento Agrario
Director Geral
C.P. 50 Praia

- * **Rodrigues Albertino Africano Mendes**
Direcção Geral da Educação Extra Escolar
Divisão de Estudos e Planeamento
TEL 613287

- * **Rodrigues Ilisio**
Instituto Caboverdiano de Solidariedade
Direcção de Cooperação e Projectos
C.P. 124 Praia

- * **Sabino Antonio A.**
INIA
C.P. 84 TEL 611570 PRAIA

- * **Silva Manuel Pereira**
Instituto Nacional de Investigação Agraria (INIA)
Departamento de Ciências Sociais e Economia Agricola
C.P. 84

- * **Silva Suzete M. Monteiro**
Centro de Desenvolvimento Pecuário
Chefe de Divisão de Experimentação e Difusão Animal
C.P. 115

ORGANISATIONS RURALES

- * **Baessa Carlos Correia**
Riveira Seca/Praia Santiago
Agricultor

- * **Conceição João Baptista**
Cooperativa Silvo-Pastoril Embrião Praia Branca/S. Nicolau
Presidente do Concelho de Direcção
- * **Cruz Estevão Trindade**
Ribeira da Torre/S. Antão
Agricultor
- * **Delgado Pedro Jansénio**
Coculi Ribeira Grande/S. Antão
Agricultor
- * **Gonçalves Roberto Mendes**
Cooperativa Agrícola 13 de Novembro
Presidente da Comissão
- * **Lopes Joaquim**
Ribeira da Torre Rabo Curto/S. Antão
Agricultor
- * **Moreira Maria de Fatima Almeida**
Frente de Reconversão Chã da Silva/S. Cruz Santiago
Agricultor
- * **Moreno Martinho**
Associação Agrícola de Achada Baleia
Agriculteur
- * **Moura Miguel**
Projecto de Desenvolvimento de Loura/Santiago
Coordinateur
- * **Ramos Joaquim João**
Cooperativa de Algodoeiro Tarrafal/S. Nicolau
President
- * **Santos João Antonio**
Madeiral/ S. Vicente
Agriculteur

- * **Tavares Josefa Pereira**
Frente de Reconversão Chã da Silva/Santiago
Agriculteur
- * **Tavares Antonina Mendes**
Organização das Mulheres de Fazenda/Santiago
Coordinateur
- * **Tavares Mario Alberto Lopes**
Cooperativa Boa Esperança/Maio
Presidente Responsavel pela Contabilidade e Pecuaria
- * **Varela Sergina Mendes**
Frente Reconvertida da Fundura/Boca/Larga/Santiago
Tesoureira, Secretaria e Animadora Rural
- * **Vas José Carlos**
Projecto para o Desenvolvimento de Loura/Santiago
Secrétaire

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

- * **Barbosa Gilda**
Caritas Caboverdiana
Secretaria Geral
Praia C.P. 46 TEL 611707
- * **Fortes Julio**
Associação dos Amigos da Natureza
Representate da Praia
SLIMAC - Chã de Areia Praia
FELF 614025 TELEX 3082SVSV FAX 314755

AGENCES DE COOPERATION ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- * **Haagsma Ben**
SARDEP - MDRP/S. Antão
Responsavel das actividades de CSA/regadio
TELF 211208 FAX 211208

- * **Rochette Rene Marceau**
Projet CVI/87001 - PNUD
BP 62 PRAIA

- * **Samuel**
Mission française de coopération
Chef de Mission
BP 82 PRAIA

- * **Schoof Leo A.**
SARDEP - MDRP S. Antão
Coordinateur
TELF 211208 FAX 211208

- * **Stephenson Michele**
PNUD/PRAIA
Chargée de programme
BP 62 TELF 616110

- * **M. GUTMAN**
Chargé de programme - FAO

SECRETARIAT EXECUTIF DU CILSS

- * **Thiam Amadou Moctar**
Chefe do Serviço de Acompanhamento e Avaliação
DEP/CILSS
Boîte Postale 7049
Ouagadougou - Burkina Faso
TEL (00226) 334870 e 333664
TELEX 5263 BF FAX 307247

- * **Traore Dami Vicente**
Chargé de programme
C.P. 7049
OUAGADOUGOU - Burkina Faso
TEL 334870 ou 333664 TELEX 5263BF FAX 307247

* **Van Mourik Dirk**

Consultant en économie et écologie
C.P. 4400
TEL 336236 TELEX 5263BF FAX (00226) 307247

SECRETARIAT EXECUTIF DU CLUB DU SAHEL

* **Roimans Jacob**

Conseiller
39/41 boulevard Suchet - 75016 Paris - France
FAX (1) 45.24.90.31 TEL 45.24.89.85

* **Monimart Marie**

Consultante
BP 3859 Brezins - France
TEL (33) 76.93.50.57 FAX (33) 76.93.50.25



* **Santos Abreu Jacinto**

Consultant
C.P. 218 Praia
TEL 61.19.67 (direct) TELEX 6015 INC

INTERPRETES/TRADUCTEURS

* **Monteiro Eveline**

INIA - S. Jorge/Santiago
C.P. 84 TEL 611570

* **Morais Joaquim**

INIA - S. Jorge/Santiago
C.P. 84 TEL 611570

* **Mendonça João**

MDRP - DGAC/Praia
C.P. 50

SECRETARIAT

- * **Bettencourt Ana Paula**
GEP/MDRP/PRAIA
C.P. 50

- * **Evora Augusto Gil**
GEP/MDRP/PRAIA
C.P. 50

- * **Silva Marta Marilena**
GEP/MDRP/PRAIA